

La salle de gymnastique de Lavigny affichait complet pour la séance d'information

Tout, tout, tout sur la Cantonale 2014



Rien qu'à voir l'occupation du parking, on pouvait s'attendre à une participation massive à la séance d'information du 12 septembre dernier à Lavigny en vue de la manifestation cantonale phare de l'année prochaine.

Trois sociétés de la Côte, rapidement rejointes par deux autres, se sont réunies pour mettre sur pied une cantonale de qualité. La place d'armes de Bière s'imposait comme lieu des concours au vu de sa dimension et des infrastructures existantes. C'est donc tout naturellement qu'un Birolan, Jean-Marie-Surer, député et vétérinaire, a été sollicité pour prendre la tête du Comité d'organisation.

Bien que n'étant pas un gymnaste de souche, il s'est entouré d'une cohorte de « mordus » des cinq sociétés soit Aubonne, Bière, Gimel, Rolle et St-Prex. Ce qui frappe d'entrée, c'est le souci de respecter l'idée régionale des intervenants. Le castor, mascotte de la fête, est présent dans les

rièrres de la région. Les objets de merchandising seront commandés à des artistes et entreprises environnantes, ainsi que les fournitures solides et liquides. Par exemple, le prix souvenir est confectionné par l'institution l'Espérance d'Etoy.

La responsabilité de l'environnement est omniprésente. Une large place herbeuse comme terrain de camping, des abris PC et dans une moindre mesure des dortoirs de l'armée. Le train BAM est fortement recommandé pour venir à Bière depuis Morges. Des places de concours engazonnées, deux tentes pour les concours par appréciation, des salles de gymnastique contribueront largement à satisfaire les 3000 participants du premier week-end (20 au 22 juin), consacré aux concours individuels et les 6500 du second week-end (27 au 29 juin) où les sociétés seront à l'honneur.

A ce sujet, la jeunesse occupera une place prépondérante puisque

les deux tiers des participants ont moins de 16 ans. Le Comité d'organisation en a particulièrement tenu compte en appliquant une politique de prix attrayante pour les cartes de fête. Gratuit pour les Parents et Enfants et Enfantsines, 20 fr. pour les jeunes de 7 à 16 ans. Les adultes quant à eux payeront une carte à 65 fr., comprenant notamment un repas et la gratuité des transports entre les différents lieux de concours.

Bière, habituée aux grands rassemblements en gris-vert, se transformera pour deux week-ends en une armada jeune et colorée.

Les inscriptions aux concours sont gérées par l'ACVG. Les sociétés peuvent s'y inscrire jusqu'au 15 décembre 2013.

Les prescriptions administratives et techniques sont sur le site <http://cantonalegymvd2014.ch> qui vous donne toutes les informations utiles et nécessaires.

Michel Barraud

